Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2016/48

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MAI 2016

DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'OPERATION CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 27 mai 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu *le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 – dernier alinéa,*
Vu *les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, notamment son article 5.2 – b),*
Considérant la candidature de M. Rémy Chapoulie, professeur des universités, telle que proposée par Mme la Présidente, pour occuper les fonctions de vice-président délégué à l'Opération Campus de l'Université Bordeaux Montaigne,

➢ *Entendu l'exposé de Monsieur Rémy Chapoulie, professeur des universités,*

➢ Après avoir procédé à un vote à bulletins secrets et au dépouillement du scrutin faisant apparaître les résultats suivants :

→ *Résultat du vote:*

1er tour *(à la majorité absolue des votants)*	
Nombre de membres présents	**29**
Nombre de membres représentés	**2**
Nombre de votants	**31**
Nombre de vote (s) blanc(s) ou nul(s)	**11**
Nombre de suffrages valablement exprimés	**20**
Nombre de suffrages obtenus pour Rémy CHAPOULIE	**20**

→ DÉCIDE :
M. Rémy Chapoulie, ayant obtenu la majorité requise au 1er tour de scrutin, est élu vice-président délégué à l'Opération Campus de l'Université Bordeaux Montaigne. Son mandat prend fin au plus tard avec celui de la Présidente.

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 16/06/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 06/06/2016